Publié le 5 juin 2023

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_30-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023 - 30

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE D'AIDE A L'EMPLOI

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 25 mai à 16 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents et pouvoirs : 20
Quorum : **16**
Date de convocation : 17 mai 2023

Présents :
- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne - Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur NERAUD Frédéric - Conseiller municipal de Ferrières en Gâtinais
- Monsieur CAMMAL Francis - Président de la Communauté des Communes Giennoises
- Madame MARTIN Pauline – Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Madame FLEURY Line – Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame DURAND-GABORIT Anne	à	Monsieur GONET Grégory
- Madame DESNOUES Véronique	à	Monsieur PELLE Jean-Michel
- Monsieur HARDOUIN Patrick	à	Madame MARTIN Valérie
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé	à	Monsieur FEVRIER Albert
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Madame GALZIN Florence

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_30-DE

Etaient absents et excusés :
Monsieur RAT Emmanuel - Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Monsieur JACQUET David – Madame GAY Catherine

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Monsieur Jean-Michel PELLÉ, Vice-Président expose que par délibération du 15 novembre 2011, le conseil d'administration a créé un service d'aide à l'emploi. Afin de mener une réflexion sur son évolution, après réalisation d'un état des lieux du service, un questionnaire a été adressé aux employeurs territoriaux du Loiret.

1) **Etat des lieux du service**

Ouvert en 2012, le service d'aide à l'emploi propose aux employeurs territoriaux du Loiret la mise à disposition d'agents itinérants. Ces agents interviennent sur des thématiques exclusivement administratives : finances, ressources humaines, paye, état civil, urbanisme, marchés publics.
2 types de prestation payante sont proposées :

- La prestation de « **remplacement ou renfort** » en cas de surcroit d'activité, d'absence d'un agent ou dans l'attente d'un recrutement.
- La prestation « **accompagnement** » en cas de prise de poste d'un nouvel agent ou de tutorat d'un agent en difficulté

Le service permet d'assurer la continuité du service public dans les collectivités.
Il connait une activité croissante :

- En 2018 : 396 jours de mission
- En 2022 : 538 jours de mission

Dont une forte augmentation pour la prestation « accompagnement » :

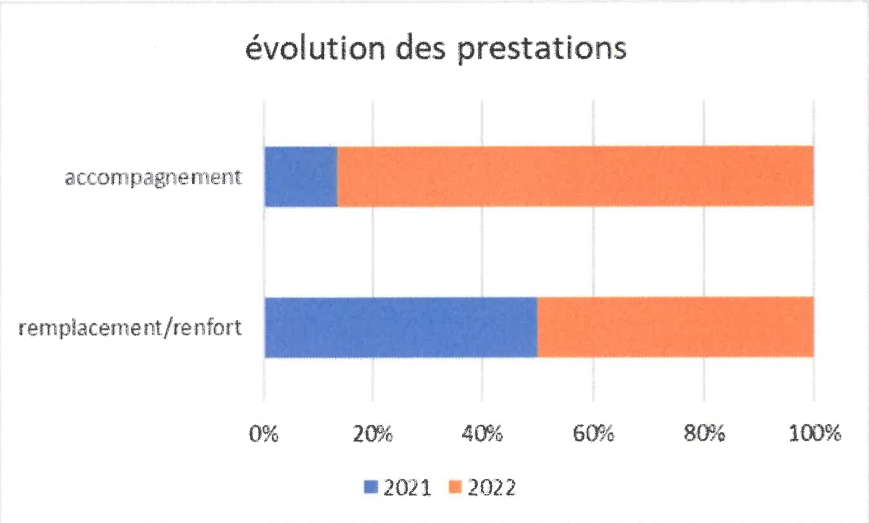

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_30-DE

2) **Mise en place d'un questionnaire**

Au terme de 10 années de fonctionnement, et dans un contexte de marché de l'emploi particulièrement difficile pour les collectivités, il a semblé opportun de s'interroger sur :

- Le niveau de satisfaction des employeurs qui ont fait appel au service
- Et l'évolution des prestations offertes

Pour ce faire, un questionnaire a été adressé par voie dématérialisée à toutes les collectivités et établissements publics du Loiret avec un délai de réponse de 5 semaines.

3) **Résultats du questionnaire**

- 150 employeurs ont retourné le questionnaire : 115 communes, 35 Ets publics
- Les différentes strates de collectivité sont équitablement représentées
- Seuls 80/150 répondants connaissent le service d'aide à l'emploi
- Le service n'a pas pu satisfaire toutes les demandes faute d'agents itinérants disponibles
- Le niveau de satisfaction du service rendu est élevé : 4,35/5
- Les collectivités ont essentiellement des besoins en personnel dans les filières administrative et technique
- Les collectivités ont des besoins en personnel principalement pour les 2 motifs suivants : « remplacer un agent pour raison de santé »
  « dans l'attente d'un recrutement »
- Le renforcement de l'offre dans la filière administrative est l'évolution la plus pertinente pour un plus grand nombre de répondants

4) **Conclusion**

En s'appuyant à la fois sur l'état des lieux du service et sur les informations récoltées à l'issue du questionnaire, il est demandé au conseil d'administration de créer un 4ème poste d'agent itinérant dans la filière administrative.
Ainsi, le service d'aide à l'emploi sera en capacité de :

- ✓ Répondre à une activité croissante
- ✓ Maintenir la qualité élevée de sa prestation
- ✓ Satisfaire toutes les demandes des collectivités
- ✓ Pallier l'absence d'agents dans l'attente d'un recrutement dans un marché de l'emploi en tension, plus particulièrement sur le poste de secrétaire de mairie

Approuvé à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 02 juin 2023

La Présidente

Florence GALZIN

Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_30-DE